

Le 11 juin 2018

Madame Linda Thériault, présidente du SEPF
Madame Francine Brisson, présidente du SCFP
Monsieur Michel tardif, président du RDF
Madame Marie-Andrée Asselin, directrice générale de la FPFCB,

Pour l'élaboration du Plan d'actions du Protocole d'entente des Langues Officielles en éducation 2018-2023, le Conseil d'administration a souhaité une collaboration et transparence maximales.

Il a mandaté la direction générale du CSF de mettre en œuvre un processus garantissant ces deux critères. Celui-ci est échelonné en quatre étapes :

- Étape-1 : septembre à décembre 2017 - Collecte de projets d'initiatives
- Étape-2 : janvier à juin 2018 - Rencontre des équipes de collaboration : direction générale/ Services du bureau central/ Partenaires membres du CCCA.
- Étape-3 : juillet à octobre 2018 - Rédaction d'une ébauche par la direction générale
- Étape-4 : octobre 2018 - Présentation et vote du Conseil d'administration du CSF

Le Conseil scolaire francophone désire vivement la collaboration de tous les partenaires afin de répondre à l'objectif du PLOÉ qui est de compenser la situation dans laquelle se trouve la communauté de la langue minoritaire dans chaque province.

Demeurant à votre disposition, je vous prie de croire, Mesdames, Monsieur, en ma considération.



Bertrand Dupain
Directeur général